

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 mai 2019

Nombre de conseillers en exercice : 14
Présents : 12
Votants : 12

L'an deux mille dix-neuf, le 2 mai, à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Le Petit Fougeray, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gilles LEFEBVRE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26/04/2019

Présents : MM. LEFEBVRE, BRULLÉ, Mmes LUTZ, JARRET, MM. LETORT, MENUET, MORIN, Mmes GEORGE, CHANCEREL, M. MOREL, Mme TARDIF, M. LOUIS.

Absentes : Mmes LEVACHER, HERISSET.

Secrétaire : M. Didier MENUET.

2019023 - CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSIL2019

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de construction de la salle polyvalente sont éligibles à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

VU la circulaire de la Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales du 11 mars 2019,

VU l'article L.2334-42 du CGCT qui institue la Dotation de Soutien à l'Investissement Local,

VU le Contrat de Ruralité signé entre l'Etat et Bretagne Porte de Loire Communauté le 1^{er} septembre 2017,

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la DSIL 2019.

Montant prévisionnel de l'opération : 1 298 886,00 € HT,

Montant de la subvention DSIL sollicitée : 450 000 € soit 34,65 % du montant HT de l'opération.

Le plan de financement prévisionnel de ces travaux s'établit de la façon suivante :

- Subvention Etat (DSIL)	450 000 €
- Subvention FST (Département)	150 000 €
- subvention BPLC	25 000 €
- Autofinancement	348 886 €
- Emprunt	325 000 €
TOTAL	1 298 886 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2019 pour la construction d'une salle polyvalente,
- autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier et à encaisser cette subvention.

2019024 - VOTE DES SUBVENTIONS 2019

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les subventions suivantes pour l'année 2019 :

✓ Association ADMR du canton du Sel de Bgne	300 €
✓ A.D.A.P.E.I. Les Papillons Blancs	120 €
✓ Téléthon (AFM)	300 €
✓ Lycée St Yves de Bain de Bgne	360 €
✓ Association des Parents d'Elèves du Pt Fougeray	800 €
✓ O.C.C.E école du Petit Fougeray	200 €
✓ MFR de Guilliers	60 €
✓ CFA de Vannes	120 €
✓ PANISOL – Epicerie sociale à Bain de Bretagne	60 €
✓ Les Restos du Cœur de Bain de Bretagne	180 €
✓ ACCA du Petit Fougeray	150 €
✓ Chambre des Métiers des Côtes d'Armor	60 €
✓ Janzé Athlétisme	60 €
✓ Foug' en Scène	150 €
✓ La Bande à Bullos	150 €

Autres points discutés n'ayant pas donné lieu à délibération

- ▶ Travaux de voirie au Val : choix de l'entreprise : après avoir étudié les 3 devis (Eurovia : 9 080 € HT ; Saabe : 7 916 HT € ; Colas : 11 960 € HT), leCM retient la proposition de la société SAABE.
- ▶ Le CM valide le devis de Citéos pour mettre un éclairage dans le passage couvert pour la somme de 450 € HT soit 540 € TTC.